

Devenir surveillant pénitentiaire

QUELQUES CONSEILS POUR LA REDACTION D'UN COMPTE-RENDU D'INCIDENT

L'épreuve d'admissibilité du concours de surveillant (3 heures) comprend la rédaction d'un compte-rendu d'incident.

À quoi sert un compte rendu d'incident ?

En tant que surveillant pénitentiaire, vous aurez à rédiger des comptes rendus d'incident : vous pourrez en effet être amené à assister ou à être informé de faits contraires aux règles de la vie en détention : problème de comportement, faute disciplinaire, violence entre personnes détenues ou envers le personnel... Vous devrez alors rapporter à votre supérieur hiérarchique, sous forme de compte-rendu, ces incidents.

Comment est utilisé un compte-rendu d'incident en détention ?

Une fois le compte-rendu d'incident transmis à votre hiérarchie, celle-ci se servira des éléments dont vous l'aurez informée pour prendre une décision concernant la personne détenue (changement de cellule, commission de discipline, etc.).

Dans le cas d'une procédure disciplinaire, votre compte-rendu est une pièce du dossier transmis à la personne détenue et, le cas échéant, son avocat : il est donc important d'être le plus factuel, concis et précis possible.

Comment bien rédiger un compte-rendu d'incident ?

Lors de l'épreuve, un incident vous est présenté dont vous devez faire le compte-rendu. Des documents sont mis à votre disposition (extraits du code pénal, du code de déontologie ou des bonnes pratiques pour le métier de surveillant).

Le correcteur n'attend pas un résumé ou une synthèse de ces documents : ils vous aident à comprendre le contexte de travail et les gestes professionnels qui sont attendus d'un surveillant. Cette épreuve vise à évaluer votre capacité à rendre compte d'une situation de manière ordonnée et synthétique à une autorité supérieure.

Petits conseils

- Attention à l'orthographe et la syntaxe.
- Soyez concis et synthétique.
- Mettez-vous à la place de votre supérieur qui a besoin d'éléments afin de prendre une décision.
- Ne mettez pas votre nom dans le compte-rendu : l'épreuve est anonyme.

Exemples de bonnes copies pour la rédaction d'un compte-rendu d'incident

(candidats au concours de surveillant pénitentiaire 2014)

Pour voir la situation proposée pour la rédaction de ce compte-rendu d'incident (annales 2014), [cliquez ici](#) (p.6)

Compte-rendu d'incident n°1

À : M. le Directeur du centre pénitentiaire X ville

S/C M. L'officier du Bâtiment CD2

Objet : Situation inquiétante du détenu X

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la situation inquiétante du détenu X.

De fait, ce jour, en mission de contrôle et de surveillance du 1er étage du bâtiment CD2, lors de l'entrée dans la cellule de la personne détenue X, celle-ci m'a fait part des pressions, voire des violences qu'elle subit par le détenu Y.

En effet, le détenu X dénonce le comportement du détenu Y qui cantine des produits avec son numéro d'écrou et de ce fait, détient une grande influence sur une partie des personnes incarcérées dans l'aile du bâtiment CD2.

J'ai contacté l'officier du bâtiment CD2 afin lui faire part du cas du détenu X. Je lui ai demandé de recevoir le détenu X afin d'envisager un changement d'aile ou d'étage, comme le prévoit les articles 16, 44 et 58 de la loi du 24 novembre 2009, circulaire JUSD 923003 C du 9 décembre 1992 relative aux violences commises en milieu carcéral.

Compte tenu de tous ces éléments, une attention particulière doit être portée sur la personne détenue X.

Cette notation a été portée sur le cahier d'observation, en attendant un éventuel changement d'étage. De plus, une surveillance plus approfondie du détenu Y est demandée afin de distinguer sa position au sein d'un groupe et de mettre un terme à son trafic éventuel.

Ce rapport a été demandé par l'officier du bâtiment CD2.

Surveillant LODUO

Compte-rendu d'incident n°2

Objet : Compte-rendu d'incident quant au comportement d'un détenu.

Références : Règlement intérieur de l'établissement

Circulaire JUSD 9230035 C du 9 décembre 1992.

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

Ce jour, étant de service, j'assurais le contrôle et la surveillance du premier étage du bâtiment CD2. Lors du passage dans les cellules, le détenu X s'est plaint du comportement d'un autre détenu du bâtiment. Celui-ci cantinierait des produits avec son numéro d'écrou ce qui va à l'encontre du règlement intérieur.

De plus, il me fait part qu'il subit «des pressions» et de « la violence» par ce détenu.

Il rajoute que le même détenu a une influence sur une partie du groupe dans cette aile.

J'ai avisé l'officier du bâtiment CD2 à la suite de l'échange avec le détenu X pour qu'il puisse lui accorder un entretien et envisager des solutions.

J'ai rédigé le présent rapport à toutes fins que vous jugerez utiles.

Le surveillant pénitentiaire
LODUO

Compte-rendu d'incident n°3

Surveillant LODUO

22 octobre 2014

À Monsieur le Directeur

Sous-Couvert de l'officier du bâtiment

Objet : Détection de phénomènes de violence

Monsieur le directeur,

Ce jour, j'étais en poste pour assurer le contrôle et la surveillance du 1er étage du bâtiment CD2.

Lors de l'entrée dans la cellule de la personne détenue X, celle-ci se plaint d'un autre détenu qui «cantine» des produits avec son numéro d'écrou.

Il m'informe, qu'il fait l'objet de pression voire de violence par ce détenu et que ce détenu possède une influence sur une partie des personnes incarcérées dans cette aile.

D'après la circulaire JUSK0840006C du 5 juin 2008 et le protocole du 4 février 2008, j'ai contacté directement l'officier du bâtiment en lui demandant de recevoir la personne détenue X et d'envisager un changement d'aile ou d'étage.

Cependant, il serait nécessaire de mettre en œuvre des moyens pour lutter contre ces phénomènes de violence en milieu carcéral.

Il faudrait informer les personnes détenues sur le fait que la prison n'est pas un lieu de non-droit ; et que toute agression, doit être dénoncée, que le personnel pénitentiaire a pour mission de protéger les détenus.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Signature
Surveillant LODUO

Candidats au concours de surveillant pénitentiaire 2015

Pour voir la situation proposée pour la rédaction de ce compte-rendu d'incident (annales 2015), [cliquez ici](#) (p.6)

Compte-rendu d'incident n°1

Surveillant X

Le mercredi 8 avril 2015

Maison d'Arrêt de Tulle

À l'attention du Directeur pénitentiaire

Objet : Mise en place de la procédure de prévention du suicide

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Ce jour, après le raccompagnement de mon groupe de détenus de leur visite au parloir, je constate que l'un d'entre eux n'est pas dans son état habituel. Il s'agit du détenu Kevin DUBOIS.

Je décide d'entreprendre une discussion avec le détenu pour connaître les raisons de son comportement. En sanglots, le détenu m'informe que son épouse, lors de la visite au parloir, a demandé «le divorce et la garde exclusive de leur petite fille».

Compte tenu de la fragilité du détenu et de sa réaction à la nouvelle de son épouse, il serait judicieux de mettre en œuvre la procédure de prévention du suicide, l'article D248 du CPP prévoyant à cet effet la mise en place d'un CProU.

L'ensemble des faits ont été communiqués à la hiérarchie ainsi que les diverses solutions envisageables (surveillance, dialogue, USCA.....) afin de prévenir du potentiel risque suicidaire. Vous trouverez ci-joint l'évaluation établie.

Je me tiens à votre disposition pour toutes informations complémentaires que vous jugerez utiles.

Signature
Surveillant X